



Association pour le Développement de l'Enseignement de l'Allemand en France  
<http://adeaf.net/>

## ENSEIGNEMENT DES LANGUES VIVANTES ET REFORME DU COLLEGE

### EN PRIMAIRE

Actuellement, en primaire, les élèves ont un enseignement très léger d'1h30 par semaine à partir du CE1. On parle de le rendre obligatoire à partir du CP.

La conséquence de l'avancement de l'apprentissage des langues, s'il correspond à une attente des familles, est un marché de dupes : depuis l'avancement du CM1 au CE1, les langues autres que l'anglais ont pratiquement disparu (90% des écoliers français apprennent l'anglais actuellement).

Les professeurs des écoles se plaignent toujours de ne pas se sentir assez formés pour enseigner les langues vivantes (désormais l'anglais exclusivement) correctement... et s'estiment heureux lorsqu'ils ont le temps d'y consacrer 1 h30. Malgré l'allongement des apprentissages le niveau à la sortie de CM2 n'a pas évolué de façon significative.

### AU COLLEGE

Les élèves peuvent actuellement commencer une langue LV1 en 6<sup>ème</sup> et une langue LV2 en 4<sup>ème</sup>, l'allemand LV2 parfois dès la 5<sup>ème</sup>.

Le dispositif bilangue permet d'apprendre à la fois l'anglais et l'allemand à partir de la 6<sup>ème</sup>.

Un enseignement renforcé en section européenne peut être proposé à partir de la 4<sup>ème</sup>.

Désormais les élèves ne pourront plus faire que le minimum proposé, qui est bien un minimum:

- L'anglais, seule LV1**, ne bénéficiera plus de 4 heures en 6<sup>ème</sup> mais de 3 heures hebdomadaires.
- La LV2 (espagnol ou l'allemand)** avancée à la 5<sup>ème</sup> mais avec le même nombre d'heures: 2 heures hebdomadaires réparties sur 3 ans au lieu de 3 heures hebdomadaires sur 2 ans.
- Suppression de l'option bilangue** (85% des collégiens apprenant l'allemand au collège actuellement bénéficient de ce dispositif).
- Suppression** de l'apprentissage renforcé en **section européenne** (sections européennes d'anglais et d'allemand).

*l'objectif est sans doute de faire des économies, sûrement pas de faire augmenter le niveau moyen des jeunes Français en langues vivantes:*

#### **Conséquence de la suppression des bilangues :**

Un élève en bilangue a actuellement 3h + 3h /semaine de langues de la 6<sup>°</sup> à la 3<sup>°</sup>, soit 864 heures sur les quatre années de collège. Pour un élève de classe bilangue, la réforme représente **une perte nette de 216 heures** sur sa scolarité.

#### **Conséquence de la suppression des sections européennes en collège :**

Un élève en section européenne a actuellement 3h +2 h / semaine dans une langue en 4<sup>°</sup> et 3<sup>°</sup>.

La suppression du dispositif entraîne **une perte nette de 144 heures** sur sa scolarité.

#### **Conséquence de l'introduction de LV2 à partir de la 5<sup>°</sup> mais à 2h / hebdomadaire seulement :**

Pas de perte d'heures pour les élèves qui ont pour l'instant la LV2 à partir de la 4<sup>°</sup> mais pas de gain non plus. Néanmoins une perte d'efficacité garantie: Le dispositif proposé n'apporte aucune amélioration à l'existant mais un saupoudrage sur trois ans avec 2h par semaine au lieu de 3h par semaine en 2 ans.

En revanche, les élèves qui bénéficient déjà d'une LV2 en 5<sup>°</sup> ont dans le meilleur des cas actuellement 324 heures de LV2 sur trois ans, dans le pire 288 heures de LV2 sur trois ans. Le nouveau dispositif représente donc **une perte nette entre 72 et 108 heures** sur la totalité du cursus.

.../...

### **Conséquence de l'enseignement à 3h hebdomadaires seulement au lieu de 4h en 6è :**

L'élève lambda avec une LV1 à partir de la 6ème bénéficie actuellement d'un total de 684 heures d'enseignement sur 4 ans, alors que la réforme avec suppression d'une heure en 6ème représente pour lui **une perte nette de 36 heures**. Mais c'est justement au début de l'enseignement que le nombre d'heures doit être le plus important pour acquérir les automatismes, or chaque élève perd 25 % de son temps d'apprentissage en 6<sup>ème</sup> !

### **Conséquence de la réforme sur les projets internationaux :**

L'allemand mis en concurrence avec l'espagnol, langue choisie par défaut par la plupart des adolescents, ne jouera plus qu'un rôle marginal. Le nombre de germanistes sera insuffisant pour la poursuite de l'organisation des échanges franco-allemands.

Les professeurs d'allemand LV 2 à partir de la 5ème, n'ayant plus que 6 heures dans l'établissement, devront répartir leur service sur 3 établissements, ce qui signe l'arrêt de mort des échanges, des voyages, des certifications, de l'information sur les langues, de l'ouverture internationale de l'établissement.

### **AU LYCEE PROFESSIONNEL**

Seuls les bac professionnels du secteur des services permettent la poursuite d'une langue vivante 2, à raison de 1h30 par semaine, ce qui est très insuffisant. Quelques sections européennes permettent un enseignement d'une matière professionnelle en langue vivante.

### **AU LYCEE TECHNOLOGIQUE OU AU LYCEE GENERAL**

L'horaire en langues vivantes est globalisé, entraînant de grandes inégalités entre les établissements, l'équilibre se faisant à la foire d'empoigne entre les enseignants... En moyenne 2,5 heures par semaine, avec un horaire renforcé et un enseignement d'une autre discipline en langue vivante pour les sections européennes.

Un cadrage national d'au moins 3h par semaine permettrait réellement d'assurer une progression du niveau des jeunes Français en langues vivantes, leur ouvrant les portes d'études au niveau international et leur permettant de redresser à terme notre balance commerciale par leurs compétences linguistiques et culturelles.

### **L'Allemand et l'élitisme**

- L'allemand s'est ouvert depuis plus de 15 ans à tous les publics grâce à des outils innovants en matière de pédagogie. Tous les élèves qui le souhaitent sont accueillis, y compris dans les sections européennes.

- Est-ce faire de l'élitisme que de proposer à tous les élèves, quels que soient le revenu et le niveau culturel de leurs parents, à différents moments de leur scolarité (primaire, 6ème, 4ème, Seconde) une langue valorisante?

- Proposer des parcours d'enseignement différents n'est pas faire preuve d'élitisme mais contribue à prendre en compte la diversité des profils de nos élèves: Pourquoi revendiquer le droit à la différence dans le cadre des enfants présentant un handicap et ne pas permettre de pousser plus loin ceux qui le peuvent? La différence est-elle positive dans un sens et négative dans l'autre?

- Enfin, nos chers politiques actuels qui critiquent la notion d'élitisme sont pour la plupart d'entr'eux issus de filières sélectives et élitistes. Quelle belle hypocrisie dogmatique!

**Le combat pour l'allemand est aussi un combat pour la richesse des apprentissages et pour le plurilinguisme.**